

Les remarques du tailleur

Autor(en): **Eckhardt, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 18

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

teurs ayant fait un travail de leurs mains, durant la saison morte, distribuer :

1^o A Marguerite Chapuis, de Savigny, pour avoir fabriqué 87 chapeaux de paille assez fins, avec des tresses faites par elle-même, un prix de 16 fr. ;

2^o Aux frères Mermier fils, d'Epalinges, pour avoir fait 36 chapeaux fins de paille, pour hommes, et tissé 549 aunes de toile, un prix de 16 fr. ;

Louis Devaud, J.-P. Bastian, J.-L. Destraz et la femme de Fr. Rodt, tous à Savigny, reçurent des primes pour de la vannerie, des sabots, des outils aratoires.

L'argent au moyen duquel se faisaient ces distributions provenait d'une somme de fr. 1600, don d'un généreux anonyme, en 1777, à la Direction des pauvres habitants de Lausanne. Le donateur avait exprimé le désir que les intérêts de ce capital fussent employés chaque année à gratifier les campagnards du Bailliage de Lausanne « qui se distingueraient par la fabrication d'objets utiles, sans préjudice aux travaux de la terre. »

Ce fonds a-t-il été englouti dans la révolution de 1798 ? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, il y a belle lurette que les bonnes gens de la campagne qui emploient utilement les loisirs de l'hiver, ne touchent plus de primes pour la fabrication des chapeaux de paille d'Italie.

DES REVENANTS

Le palais de Rumine donne asile à trois revenants, qui sont tout simplement de pures merveilles. Agés de près de deux siècles, ces revenants ont passé en exil leurs plus belles années. Partout, ils ont fait l'admiration de ceux qui ont eu le privilège de les voir à l'œuvre ; l'Espagne, la France, l'Allemagne ont tour à tour applaudi à leurs prouesses. Ils viennent enfin, par un heureux hasard, de rentrer au pays, qu'ils ne quitteront plus désormais et qui, d'ailleurs, les gardera avec un soin jaloux.

Les hommes qui ont donné le jour à ces revenants étaient des génies. Leur parenté égalait leur ingéniosité. Ils avaient nom Jaquet-Droz, père et fils, enfants du pays neuchâtelois.

Les revenants sont au nombre de trois ; ce sont des automates merveilleux : un « écrivain », un « dessinateur », une « joueuse d'harmonium ». Et n'allez pas croire que ce sont là des automates comme on en voit beaucoup, aux mouvements raides et saccadés ; non, ils agissent à l'égal des êtres animés, avec le même naturel, la même grâce ; l'illusion est telle qu'on se surprend à répondre à leur constant sourire.

Les automates ne seront visibles que du 1^{er} au 17 mai. Donc, qu'on se hâte.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

1

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

PROPRIÉTAIRE

PAR LE D^r CHATELAIN.

PROPRIÉTAIRE ! Qui de nous n'a rêvé de l'être un jour ? Ce rêve-là, tout le monde le fait, et j'ai fait comme tout le monde. C'est souvent très bête de faire comme les autres, mais à moins d'inventer l'encre blanche, les fuseaux astronomiques ou la gratuité du biberon scolaire, comment voulez-vous, je vous le demande, vous distinguer du tas de gens qui grouillent autour de vous ?

Et d'ailleurs, veuillez bien le remarquer, la propriété est une distinction... Tout le monde, sans doute, possède quelque chose : une clef, un vieux sou, un couteau de poche, un nez trop gros ou un esprit trop petit, mais tout le monde n'est pas le propriétaire d'une propriété... Oui, un morceau de la croûte terrestre avec une maison sus assise, de

LES REMARQUES DU TAILLEUR

Au commencement du XIX^e siècle vivait à Villeneuve un tailleur du nom d'Eckhardt, qui n'était pas un sot, et qui notait, d'une écriture superbe, les faits les plus marquants. Un de nos amis a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant de ses chroniques :

Coup d'œil sur l'année 1816 ou remarques propres à servir de mémoire sur les événements de la dite année.

L'année 1816 fut une époque de la vie humaine pleine de tristesse et de douleur pour la plupart des peuples de l'Europe. Après un hiver long et rigoureux, les autres saisons n'ont point été agréables. Des pluies continuelles sont tombées sur la face de la terre et ont causé des événements malheureux en bien des endroits ; les inondations ont été fréquentes et plusieurs contrées ont subi un triste sort, et je me bornerai pour mon souvenir de citer quelques événements de cette triste année, si remarquable à tous égards :

Les cantons de Zurich et de Schaffhouse ont beaucoup souffert par la perte de leurs récoltes détruites par la grêle dont les grains étaient semblables à des noix.

Dans une partie du canton de Berne, les habitants se sont vus contraints de faire descendre dans les plaines le bétail qui était dans les montagnes, et, manque de foin, ils ont été obligés de donner à leurs vaches de l'avoine et même le lait qu'elles produisaient, et se sont par ce moyen déchés de ce produit de première nécessité.

Tout a été d'une rareté et d'une cherté excessives.

Grands ravages occasionnés par les eaux.

Quelques secousses de tremblement de terre en divers endroits.

L'Aar s'est débordé et a causé des inondations aux environs de Berne. Les villes de Nidau et de Bienne ont été sous eaux.

Je n'oublierai pas le triste sort du canton de Bâle, qui a essuyé des revers en tout genre, maladies, passages de troupes, incendies et autres malheurs ; pour surcroît de douleur, la récolte perdue, les manufactures et le commerce interrompus par le départ insensé de tout le monde pour l'Amérique.

Laisserai-je de côté les alentours du majestueux lac Léman, qui est devenu si grand que dans la ville de Genève on a pêché, dans une de ses rues, une truite de 15 livres.

A Villeneuve, lieu de mon domicile, tout a

fondations solides et un jardin tout autour, planté, comme le parc de Calypso, de plantes odoriférantes et d'arbustes toujours verts.

Eh bien ! moi qui vous parle, j'y ai rêvé pendant un demi-siècle à cette propriété-là. Oh ! pas pour l'habiter, le ciel m'en préserve ! Jamais je ne quitterai mon troisième étage de la rue du Midi de la capitale. L'habitude est un vieil habit, et les paletois neufs me gênent aux entournures... Non ; si j'ai si ardemment désiré devenir un jour propriétaire, c'est en premier lieu — pourquoi m'en cache-rais-je ? j'ai le courage de mes opinions — par vanité...

Horreur ! dites-vous ; doucement, chers amis. Vous n'avez donc pas, vous, ce petit bourgeois-là, si mignon, si gentil, que la flatterie épanouit comme pluie de juin fait gonfler les morilles ? Voyons, soyez justes. Vous avez une particule, un titre quelconque, un grade dans les pompiers, un rond de cuir dans un bureau, une place dans les conseils, que sais-je encore ? On vous dit — gros comme le bras — M. de l'Esparcette, M. le docteur, M. le caporal, M. le premier copiste, M. le conseiller. Et moi qui, depuis soixante ans bientôt, m'appelle M. Lancelin !

Lancelin tout court, tout sec, tout nu, est-ce un nom cela ? Et passe encore si j'étais seul à le porter comme Guillaume Tell, comme Richelieu, Bismarck ou Garibaldi ; mais dans mon village natal tout le monde s'appelle Lancelin. Il y en a de grands et de

été pour ainsi dire sous eaux, les caves, les jardins, les prairies et les plaines voisines, le grand chemin qui conduit à Roche, les environs de la ville, tout enfin offrait le tableau d'une eau considérable.

Parlerai-je encore des malheurs étrangers à la Suisse ? Ferai-je mention de ce débordement terrible de la Vistule, rivière du royaume de Prusse, qui a causé la ruine d'un grand nombre de villages et la perte des malheureux habitants ?

Dans la province du Gueldre en Hollande, les malheureux de la basse condition se sont vus réduits à un tel point de misère, qu'ils se sont nourris de trèfle et autres herbes malsaines.

Enfin, tant d'autres malheurs dont le détail serait trop triste, et beaucoup que j'ignore encore.

A tous ces tristes événements se mêlaient des discours profanes et des prédictions dénuées de bon sens et pleines de folies absurdes, qui contribuaient aussi bien que le mauvais temps à troubler les esprits.

Qui mieux que le souverain arbitre du monde savait ce qui voulait arriver dans l'univers, puisqu'il est le dispensateur des événements ! Il est ridicule de voir qu'un faible mortel comme l'homme veuille se mêler de prédire l'avenir.

Pour terminer mes remarques, j'ajouterai que les récoltes ont été très tardives ; en beaucoup de contrées elles ont été perdues, et cela a été causé par les temps tristes qu'il a fait.

Tels sont les résultats de l'an 1816, au moins jusqu'à l'époque où je fis ces mémoires, c'est-à-dire le 18^e août. Je me propose de continuer mes remarques, mais je souhaite ardemment qu'elles soient pour le bien et non pour le mal, car, comme chacun, je soupire après un avenir plus riant.

J. ECKHARDT *fecit*.

Bébé jeûne. — Un de nos voisins avait fait venir une nourrice de Savoie.

Cette bonne fille était d'une dévotion catholique à toute épreuve. Le vendredi qui suivit son arrivée, l'enfant ne cessait de crier, et la mère s'étonnait de ce que la nourrice ne lui donnait pas le sein, lui dit :

— Mais il a faim, ce pauvre bébé ; vous ne lui donnez pas à manger ?

— Jamais le vendredi, madame.

— Comment ?

— Mais, madame, il faut habituer de bonne heure les enfants au jeûne prescrit par l'Eglise.

petits, de gras et de maigres, de vieux, de jeunes et de plus jeunes, de pauvres, de plus pauvres et de tout pauvres. Du syndic au taupier, Lancelin, toujours, Lancelin partout. Appelez : « Lancelin ! » à haute voix dans la rue, toutes les fenêtres s'ouvrent, tous les passants se retournent, et une lettre adressée simplement à *M. Lancelin à Saint-Marin* mit huit jours pleins pour parvenir à son destinataire. Il habite la dernière maison du village, à main gauche après la forge ; elle avait été ouverte et lue dans toutes les autres avant de venir jusqu'à lui.

Vous comprenez maintenant pourquoi le désir d'ajouter à Lancelin le mot sonore de *propriétaire* chatouillait si furieusement en mon intérieur propre le petit bourgeois sensible dont nous parlions tout à l'heure... Lancelin, propriétaire !... Ça flatte l'œil, cette petite phrase-là ; ça sonne bien à l'oreille, ça pose un homme, ça lui gonfle le moral, et le journal qui porte cette adresse sur sa bande lui paraît trois fois plus intéressant. La colleuse pour sûr se dit : Il doit être très bien ce monsieur-là... Eh ! Eh ! Eh !... Lancelin, propriétaire !

J'en viens à mon second motif. L'humanité — cela crèverait les yeux d'un aveugle — va de travers. L'hydre socialiste lève la tête d'une façon inquiétante même pour l'honnête boutiquier qui, par quarante ans de labeur acharné, s'est acquis une rente de trois mille francs à la sueur de son front dans les bonnets de coton... Pour le combattre avec